

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 6 aout 2021 à Gréolières

L'an deux mille vingt et un, le six août, les membres de l'association « **Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** », domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey, se sont réunis sur la terrasse du 190, Route de l'Houmée à Briançonnet sur convocation du conseil d'administration en date du 22 Juillet 2020.

Ont été communiqués en séance les documents suivants :

- le rapport d'activité pour l'année 2020
- le bilan financier pour l'année 2020
- le projet de programme d'actions pour l'année 2021
- le budget prévisionnel pour l'année 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par M. René Perier en sa qualité d'administrateur de l'association. Le secrétariat de l'assemblée générale est assuré par Mme Claude Martin

Le Président constate que dix-sept (17) sur vingt-cinq (25) membres à jour de leur cotisation 2019 avec voix délibératives et que vingt (20) sur vingt-quatre (24) membres à jour de leur cotisation 2020 avec voix délibératives sont présents ou représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président de séance rappelle l'ordre de jour :

1ère partie : Bilan de l'année 2020, vote et quitus et renouvellement du Conseil d'Administration

2ème partie : Vote du programme d'action et du budget 2020

3ème partie : Débat : Le PNR et le CdD face aux enjeux et défis du territoire

LE PRESIDENT MET AUX VOIX LES POINTS SUIVANTS, CONFORMEMENT A L'ORDRE DU JOUR :

1) Rapport moral et rapport financier pour l'année 2020

Léo Raymond, chargé de mission du Conseil de Développement énonce, pour le Bureau du Conseil de développement, le rapport d'activités 2019 de l'association ainsi le rapport moral 2020,

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral ainsi que le rapport d'activité 2020 qui lui a été soumis.

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2020.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport financier et le report à nouveau de 24 982.10 € qui lui a été soumis et donne quitus au trésorier et au bureau du conseil d'administration.

2) Renouvellement du Conseil d'Administration

Il est fait appel à candidatures. Laurent Parzy, Nicole Trevet et Catherine Jacquin sont candidats.

Il est proposé d'attribuer le dernier siège du conseil d'administration à l'Association des Agriculteurs du Parc.

Vote :

Les trois candidats : René Perier, Pierre Fabre et Stéphane Amour sont élus à l'unanimité. Et la proposition de donner un siège à l'Association des Agriculteurs du Parc est approuvée.

Le Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit ainsi comme suit :

- Mesdames CAMPODONICO Geneviève, JACQUIN Catherine, SIMON Françoise, TREVET Nicole, HAGNAEUR Cécile, MARTIN Claude
- Messieurs FABRE Pierre, AMOUR Stéphane, MARTOUZET Ivan, PARZY Laurent et PERIER René.
- L'association des Agriculteurs du Parc.

3) Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2020

Après une présentation les grandes orientations du programme d'activités 2021.

1) « Une agriculture d'avance »

- Produire une analyse sur les pratiques agricoles les plus adaptées aux enjeux du territoire ;
- Accompagner des initiatives visant à l'émergence de projets de reconquête agricole ;
- Organiser des débats autour des politiques agricoles, de l'alimentation et de la gestion forestière.

2) Ancrage et relations au territoire

- Continuer à relancer les réunions et débats publics ;
- Renforcer les relations en accompagnant les initiatives et acteurs du territoire (élus, habitants, associations, etc.) ;
- Finaliser la réfection du site internet.

3) Transition énergétique

- Poursuivre le partenariat avec SCIC PEP2A et animer des débats sur les économies d'énergies

4) Réflexions sur le développement local et les enjeux du territoire

5) En complément de ces actions prioritaires, le Conseil de Développement maintiendra des actions permanentes telles que la communication, l'administration générale associative, la gestion du réseau, la participation au GAL Leader.

6) Enfin, il continuera à s'engager dans l'accompagnement et la participation aux actions du Syndicat Mixte,

Après délibération, les propositions du programme d'activité **sont adoptées à l'unanimité.**

Le projet de **budget prévisionnel de l'exercice 2021** est présenté. Ce budget arrêté à 55 700€ intègre le report à nouveau de 24982.10€ ainsi que la subvention du Syndicat mixte de 25000€ (13000 pour le fonctionnement et 12000 pour l'animation)

Il est voté à l'unanimité.

4) Le PNR et le CdD face aux enjeux et défis du territoire

Un débat est engagé sur les stratégies et orientations à donner au PNR et au CdD pour répondre aux enjeux et défis du territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.


De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de séance.

Le président de l'AGO


René Perier

La secrétaire de l'AGO

Claude Martin



CONSEIL de DEVELOPPEMENT
du PNR des PRÉALPES D'AZUR
2, av. Gaston de Fontmichel
06460 ST VALLIER DE THIEY
cdd.pnr06@gmail.com



CONSEIL de DEVELOPPEMENT
du PNR des PRÉALPES D'AZUR
2, av. Gaston de Fontmichel
06460 ST VALLIER DE THIEY
cdd.pnr06@gmail.com